

La nomenclature générale des actes professionnels

« Les soins infirmiers et leur cotation »

Programme de formation à destination des infirmiers libéraux

Formation de 4 demi-journées (12h)

Contexte

Cette formation présentielle de 12 heures est à destination des infirmiers libéraux.

Toute infirmière doit savoir coter correctement les soins réalisés à domicile selon les actes effectués sur prescription ou par le rôle propre de l'infirmière et selon la NGAP. Les cotations sont en perpétuelle modifications et une mise à jour régulière s'impose. Une bonne cotation évite également des indus de la CPAM qui impacte la sérénité des soins et la qualité de vie de l'infirmière. Cette formation vous permettra d'être experte dans ce domaine et vous assurera une sérénité dans votre travail.

Prérequis

Professionnels de santé diplômés

Objectifs

- S'approprier la NGAP, ses dispositions générales spécifiques à l'exercice libéral et son titre XVI comprenant le chapitre 1 « Soins de pratique courante » et le chapitre 2 « Soins spécialisés ».
- Connaître et savoir appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués.

Compétences visées

- Appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués.

Programme détaillé de l'action de formation

- L'IDEL revisitera les cotations des soins courants et spécialisés de la NGAP et les règles de cumul sur la base d'exercices réalisés en groupe et construits à partir de prescriptions réelles.

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes actives et expérientielles avec analyse de cas cliniques et de leur cotation.
- Méthodes interrogatives avec sessions de questions/réponses.
- Vidéos et diaporamas actualisés, basés sur la NGAP.
- Dossier documentaire remis à chaque professionnel de santé.
- Évaluation : pré-test et post test, questionnaire de satisfaction à chaud et à froid, débriefing ...